



# NOTRE CODE D'ÉTHIQUE

*Version abrégée*

## **1. Applicabilité**

Applicable à la coopérative KIDE S. COOP., et contraignante pour toutes les personnes employées, de direction, les membres du Conseil de direction, les associé(e)s non actifs/actives et les associé(e)s collaborateurs/collaboratrices.

## **2. Principes et valeurs**

La coopérative intègre des valeurs fondées sur les principes de MONDRAGON, et propose une orientation commune à toutes les personnes sous sa responsabilité dans le cadre d'un projet collectif comme KIDE S. COOP.

## **3. Principes éthiques et règles de conduite**

Valeurs fondamentales : Travail en équipe, vocation pour le service, réactivité et auto-exigence.

Principales règles de conduite :

- Comportement dans le cadre légal et réglementaire
- Respect, équité et dignité envers toutes les personnes
- Protection des données et confidentialité
- Transparence, professionnalisme et objectivité dans l'exercice des activités et les relations
- Engagement en faveur de la santé et la sécurité
- Égalité des opportunités
- Engagement envers l'environnement
- Responsabilité vis-à-vis de l'image et de la réputation d'entreprise
- Mesures contre la corruption
- Participation à des contributions politiques, des parrainages et auprès de fondations et d'associations

---

## **4. Acceptation et conformité**

Toutes les personnes employées doivent connaître et se conformer au Code. Le Comité de conformité se charge de son application, de traiter les signalements et de réaliser le suivi. Il existe des canaux de communication qui garantissent l'anonymat afin de poser des questions ou signaler des non-respects :